



## 4/ FOYER DE VIE

### RÉSIDENCE DE LA GAUDINAIS

#### *Caractéristiques de la Résidence de la Gaudinais*

**La résidence de la Gaudinais est un Foyer de vie situé dans la commune de Saint-Aubin-des-Châteaux, au cœur du bourg. Elle est composée de deux maisonnées avec dix-sept chambres au total.**

*C'est une structure ouverte sur l'extérieur qui s'appuie sur les liens sociaux et permet de nombreuses démarches individuelles. Sa conception architecturale offre des espaces de vie reposants et favorables à la dynamique de groupe.*

#### *Capacité d'hébergement du Foyer de vie*

*Le Foyer de vie est constitué de deux maisonnées, RDC et 1<sup>er</sup> étage, de huit places chacune et d'une place d'accueil temporaire.*

*Chaque maison comprend des chambres individuelles avec douche et WC.*

*L'espace de vie est composé d'un salon équipé, une salle à manger, une cuisine, une lingerie, une salle de bain, des réserves, un bureau pour l'équipe.*



#### ✓ Administration

6, rue Brient 1<sup>er</sup> - BP157  
44144 Châteaubriant cedex  
Tél : 02 40 81 59 80  
Fax : 02 40 81 59 84  
email : [accueil@ehretia.fr](mailto:accueil@ehretia.fr)

#### ✓ Service

10, rue de la Gaudinais  
44110 Saint-Aubin-des-Châteaux  
Tél : 02 40 55 40 85

## Personnes hébergées

*Le Foyer de vie accueille des adultes de plus de 45 ans présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne et/ou une pathologie mentale stabilisée.*

*Ces personnes ont besoin d'un rythme de vie adaptée à leur fatigabilité. La fragilité des fonctions psychiques nécessite, pour la plupart des résidents, un traitement médicamenteux et un suivi médical régulier.*

*Ces adultes ont pour la plupart des capacités leur permettant une certaine intégration dans la cité.*

## L'accompagnement

*L'équipe éducative s'appuie sur un cadre structurant et attache une très grande importance au bien-être, à la sécurité, au respect et au maintien de l'autonomie dans un souci permanent de responsabilisation et d'évolution vers la citoyenneté.*

*L'intégration au sein de la cité est l'objectif principal. Aussi, de nombreux liens avec les habitants, les associations, les écoles et les services municipaux leur permettent de vivre comme les autres habitants de la commune.*

*Le projet personnalisé permet de formaliser l'accompagnement en fonction de ses besoins et de ses possibilités.*

*Les activités répondent à des finalités et à des objectifs précis ; elles sont adaptées au rythme et aux capacités de chacun. Avec l'aide de l'équipe éducative, le résident choisit les activités auxquelles il souhaite participer.*

*Le suivi et la prévention de la santé sont assurés par l'infirmière du foyer et les médecins de ville (libre choix du résident).*

